

Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

**Cérémonie de présentation de
la « Revue en profondeur de la politique énergétique du Maroc »
réalisée par l'Agence Internationale de l'Energie**

Allocution du Dr Abdelkader AMARA

Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

Vendredi 31 octobre 2014

Monsieur le Chef de Gouvernement,

Monsieur le Ministre d'Etat

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Chef de la Délégation Européenne,

Madame la Directrice Exécutive de l'Agence Internationale de l'Energie,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux,

Mesdames et Messieurs,

(Selon présence)

C'est avec une grande satisfaction que je participe aujourd'hui à cette cérémonie de présentation de la « Revue en profondeur de la politique énergétique du Maroc », honoré par la présidence effective de Monsieur le Chef du Gouvernement.

La présence aujourd'hui, parmi nous, de Madame van der Hoeven, Directrice Exécutive de l'Agence Internationale de l'Energie, confirme l'intérêt accordé par cette Institution Internationale au développement que connaît le secteur énergétique marocain, et qui a été traduit par la qualité des experts mobilisés pour la réalisation de ce travail de valeur ajoutée certaine pour notre pays. Je tiens à remercier vivement, Madame van der Hoeven, pour l'appui qu'elle n'a cessé d'apporter pour la mise en œuvre du partenariat bilatéral privilégié entre le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement et l'AIE.

Je me permets également de saisir cette opportunité pour adresser mes sincères remerciements aux Pays amis et aux agences de coopération partenaires qui ont appuyé notre pays dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique.

Je voudrais, également, féliciter les experts de notre Ministère et ceux des opérateurs du secteur de l'énergie qui ont fortement facilité la réalisation de ce travail.

Monsieur le Chef du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

L'analyse stratégique menée par l'AIE, à titre exceptionnel pour notre Pays, non membre de l'AIE, est la première de son genre pour un pays de l'Afrique et de la région MENA.

Cet intérêt pour le Maroc, dépourvu à ce jour de ressources énergétiques conventionnelles significatives, confirme la pertinence de nos choix énergétiques, qui sont de nature à le positionner comme modèle de référence à l'échelle régional.

Cette étude, qui a concerné toutes les filières énergétiques, a été menée, en concertation avec les acteurs clés, publics et privés, du secteur de l'énergie national, et a porté, entre autres, sur les programmes, les projets et les réformes lancés dans le cadre de la stratégie énergétique nationale, ainsi que sur les objectifs fixés dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, des énergies fossiles, de l'électricité, de la recherche-développement et en matière de changement climatique.

Monsieur le Chef de Gouvernement

Mesdames et Messieurs,

La demande nationale en énergie primaire a augmenté en moyenne de près de 5% pendant ces dernières années, tirée par la croissance de la consommation électrique qui a augmenté en moyenne de 6,5% par an en raison de la quasi généralisation de l'électrification rurale et du dynamisme de notre économie et surtout la politique des grands chantiers en infrastructures, industrie, agriculture, tourisme, logement social, etc.

Face à ce dynamisme, nous prévoyons, suite à des projections réalisées par notre Ministère, le triplement de la demande en énergie primaire et le quadruplement de la demande électrique à l'horizon 2030, par rapport à l'année 2008.

Pour satisfaire cette demande énergétique croissante, une stratégie énergétique a été adoptée en 2009, sous les Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi et qui s'appuie sur les objectifs majeurs suivants :

- Assurer la sécurité d'approvisionnement
- Généraliser l'accès à l'énergie à des prix optimisés,
- Mobiliser les ressources énergétiques nationales, principalement les potentialités importantes en énergies renouvelables et la promotion de l'exploration pétrolière et gazière,
- Promouvoir l'efficacité énergétique,
- Intégrer le Maroc dans le système énergétique régional,
- Appliquer en amont des dispositifs de préservation de l'environnement dans toutes les activités énergétiques.

Cette stratégie a été déclinée en feuille de route traduite en plans, programmes et projets clairs et précis.

Le développement des énergies renouvelables, occupe une place de premier choix dans cette stratégie. Notre objectif dans ce cadre est de porter la part des énergies renouvelables à 42% de la puissance électrique installée à l'horizon 2020.

L'efficacité énergétique est aussi un des piliers de notre stratégie. L'objectif étant de réaliser des économies de 25% à l'horizon 2030. Les états généraux étant déjà finalisés, des propositions concrètes seront annoncées dans les prochains jours.

Notre pays, à travers ces orientations stratégiques, vise, certes, à corriger sa vulnérabilité, mais également l'appropriation des technologies prometteuses de valorisation des ressources énergétiques renouvelables, le développement d'un tissu industriel national en mesure d'accompagner les projets de développement des énergies renouvelables et d'assurer la compétitivité requise à l'export et donner une impulsion forte à la recherche, au développement et à l'innovation technologique, orientés vers le développement durable. Le développement du gaz naturel déjà présent dans le système énergétique marocain depuis 1996 mais à une proportion modeste constitue un choix stratégique et économique, et se fera dans le cadre d'une feuille de route déjà finalisée.

En parallèle, nous poursuivrons et intensifierons l'exploration pétrolière et gazière. C'est ainsi que 34 sociétés pétrolières internationales, parmi lesquelles des majors, des Super indépendants et des Indépendants, opèrent actuellement dans les différentes régions du Maroc aussi bien en offshore qu'en onshore. Cependant, nous sommes conscients que malgré les efforts entrepris, les bassins sédimentaires marocains restent largement sous explorés.

Dans le domaine pétrolier, le Maroc a engagé **une réforme progressive du système de compensation**. En effet, Les dispositions prises en 2014 portent principalement sur la décompensation du supercarburant, du fuel N2, du fuel destiné à la production de l'énergie électrique et la réduction progressive de la subvention allouée au gasoil. La décompensation du fuel destiné à la production électrique s'est faite dans le cadre du contrat programme avec l'ONEE.

M. le Chef de Gouvernement

Mesdames et Messieurs

La première phase de la stratégie énergétique, a porté sur la mise en œuvre de son plan d'action à court terme (2009-2013), et elle a permis non seulement de rattraper le retard cumulé avant 2009 en investissement en moyen de production et de transport d'électricité, mais aussi à développer une expertise nationale au niveau des institutions publiques que privés, qui a permis de mettre en place des réformes importantes et ciblées aux niveaux législatifs, réglementaire et institutionnel.

La revue par l'AIE de notre stratégie énergétique vient à point nommée. Elle coïncide en effet, avec le lancement de la deuxième phase de la stratégie énergétique nationale qui vise à mettre en œuvre de nouveaux chantiers de développement et de réformes.

Nos objectifs prioritaires pour cette phase, qui prévoit un investissement de 23 milliards de dollars américains à l'horizon 2020, sont la construction de nouvelles capacités de production, l'achèvement des projets et programmes en cours de réalisation notamment en énergies renouvelables et efficacité énergétiques et l'accélération des réformes.

Le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, s'apprête donc à lancer une deuxième série de chantiers et de réformes qui accompagneront notre transition énergétique.

Cette phase sera principalement marquée par :

1. La suppression du seuil de l'autoproduction qui était limité à 50 MW, permettant ainsi au gros consommateurs, dont les besoins dépassent les 300 MW, de développer leur propres capacités de production sans limitation de puissance et avec accès au réseau de transport ;

2. L'ouverture du réseau moyen tension pour l'électricité de sources renouvelables destinées aux industriels raccordés en Moyenne Tension ;
3. La mise en place des bases juridiques et réglementaires pour la démocratisation de l'utilisation à grande échelle du photovoltaïque connecté au réseau BT. D'ailleurs, un Salon international sur le photovoltaïque sera organisé à Casablanca à partir du mardi prochain (04 novembre).
4. La mise en place d'une autorité de régulation du secteur de l'énergie dans le texte de création est en cours de finalisation et dont l'objectif principal est de veiller au respect des règles, en vigueur, et de maintenir la viabilité concurrentielle des opérateurs et définir les tarifs et les conditions d'accès au réseau de transport et aux interconnexions

Ces chantiers donneront, sans conteste, une impulsion aux PMI-PME intéressées par le développement au Maroc de projets de petites et moyennes capacités en PV.

M. le Chef de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Les recommandations de l'Agence dans son dernier rapport sur le secteur de l'énergie en Afrique visent essentiellement à mettre en place des réformes profondes du secteur énergétique en Afrique, à assurer des investissements supplémentaires de 450 milliards de dollars dans la production d'électricité, à développer davantage la coopération régional en vue d'optimiser les ressources énergétiques, à exploiter les potentiels énormes en énergies renouvelables avec une prise en considération des systèmes autonomes et des mini-réseaux dans la fourniture d'un accès à l'électricité.

A ce sujet, je tiens à préciser que toutes ces recommandations sont cohérentes avec nos orientations stratégiques et que le

renforcement de la coopération sud-sud s'inscrit au cœur de la Vision du Royaume en matière de coopération.

Comme nous le constatons aujourd'hui, la demande énergétique africaine est de plus en plus forte en raison du dynamisme actuel que connaît le continent sur tous les plans, associé à une industrialisation et à une augmentation du niveau de vie se traduisant nécessairement par la mobilisation des investissements nécessaires.

Le Maroc, conformément à sa nouvelle vision stratégique en matière de coopération sud-sud, accorde un grand intérêt à la coopération avec les pays frères africains, notamment dans le cadre d'une coopération triangulaire.

Monsieur le Chef de Gouvernement,

Messieurs les Ministres,

Les recommandations qui seront présentés aujourd'hui par l'Agence Internationale de l'Energie, permettront certainement de renforcer l'attractivité de la stratégie marocaine.

Les résultats de cette analyse qui s'inscrivent totalement dans notre vision stratégique seront des clefs pour accélérer notre transition énergétique, qui impliquera une évolution de notre politique énergétique : en passant d'une politique orientée par la demande à une politique déterminée par l'offre, et d'une production centralisée à une production propre et décentralisée.

J'aimerais clore cette intervention en réitérant mes vifs remerciements à l'Agence Internationale de l'Energie pour la qualité de l'analyse de notre secteur de l'énergie et la mobilisation continue de ses experts durant ces deux dernières années.

Mes remerciements s'adressent également aux experts et opérateurs marocains, publics et privés, pour leur engagement et leur accompagnement pour le développement du secteur énergétique au Royaume du Maroc.

Je vous remercie pour votre attention.